

**Récapitulatif des consignes pour publier en français
dans le *Bulletin de la Société préhistorique française***

- Texte au kilomètre sous Word envoyé par CD ou email
- Maximum 100 000 signes espaces compris
- Figures en fichiers séparés (un fichier par figure)
- Tableaux en fichiers séparés (un fichier par tableau)
- Titre traduit en anglais
- Légendes des figures et des tableaux en français et en anglais en fichiers séparés
- Résumé en français de 1 000 à 2 000 signes
- Résumé en anglais d'au moins 6 000 signes
- Mots-clefs en français et anglais
- Bibliographie aux normes de la SPF
- Coordonnées détaillées des auteurs en fin d'article

Remise des manuscrits

Chaque proposition d'article doit être expédiée à la SPF
– sur cédéroms à l'adresse :

BSPF – MAE – Pôle éditorial, boîte 41 – 21 allée de l'Université – 92023 Nanterre cedex

– ou transmis par mail à l'adresse suivante : quentin.chambon@cnrs.fr

Un dossier, portant le nom de l'auteur, regroupe les fichiers séparés suivants : texte et notes, bibliographie, légendes des figures, annexes, figures (1 fichier par figure), tableaux (1 fichier par tableau). Un fichier PDF unique rassemblant l'ensemble de ces fichiers en basse résolution devra également être joint.

La dénomination des fichiers peut se faire sur le modèle suivant : NOM AUTEUR_txt.rtf, NOM AUTEUR_biblio.rtf, NOM AUTEUR_fig1 ; NOM AUTEUR_fig2,...

Les colonnes du *Bulletin* sont ouvertes à la publication d'articles synthétiques sur la Préhistoire en anglais, espagnol, italien et allemand¹. Il est du ressort de l'auteur de s'assurer de la qualité formelle de la langue utilisée et, éventuellement, de prendre en charge les coûts de traduction nécessaires pour y parvenir. Ces articles seront associés à un long résumé en français.

Chaque manuscrit est transmis à l'un des responsables du comité de lecture qui se charge de le confier à deux rapporteurs au moins. À partir de leur avis, il statue sur la recevabilité de l'article et sollicite le cas échéant les auteurs en vue de corrections tant sur la forme que sur le fond en vue de la publication. Lors de la remise du manuscrit, les auteurs peuvent indiquer des noms de personnes qu'ils ne souhaitent pas voir solliciter comme rapporteurs en raison de l'existence de conflits d'intérêt.

□ Les textes

Les textes seront fournis sous Word ou OpenOffice. À titre indicatif, leur taille doit être comprise entre 40 000 et 100 000 signes espaces comprises. Une fois mis en page (6 000 caractères par page), l'article ne devra pas dépasser les 35 pages.

– *Titre et auteurs* : le titre des articles doit être court et mentionner impérativement la période chronologique, la zone géographique (commune et département) et le thème abordé. Une traduction en anglais est fournie également. Les prénoms (en entier et en minuscules) et noms (en majuscules) des auteurs ne sont accompagnés d'aucune indication.

– *Résumés* : les deux résumés, en français et anglais, sont impératifs ; une troisième langue (allemand, italien ou espagnol) peut être ajoutée en fonction du champ géographique concerné. Le résumé en français comprend entre 1 000 et 2 000 signes espaces comprises, la version en anglais est plus détaillée avec environ 6 000 signes espaces comprises. Ils doivent situer les objectifs et les apports de l'étude dans le cadre d'une problématique claire. On peut se référer aux consignes pour la rédaction des résumés disponibles sur le site web de la SPF (Le Bulletin de la SPF > Ligne éditoriale et consignes).

– *Mots clés* : les résumés doivent être accompagnés de 5 à 10 mots-clés en français et en anglais. Ces mots clés sont utilisés à des fins d'indexation de l'article ; il ne faut donc pas hésiter à reprendre dans les mots clés certains mots du titre. En revanche, il faut éviter l'utilisation du pluriel (on écrira « industrie lithique » et non « industries lithiques »). La SPF recommande par ailleurs

¹ Dans ce cas, on respectera la typographie de la langue d'origine : pour un article en anglais voir les « Guidelines for authors » téléchargeables sur le site de la SPF.

l'utilisation du thésaurus multilingue PACTOLS établi par le réseau FRANTIQ et consultable en ligne : <http://www.frantiq.fr/fr/opentheso>

– *Le corps du texte* : les textes informatiques doivent être saisis au kilomètre, avec une seule police de caractères et sans multiplier les corps. Ne pas paginer. Ne pas utiliser de tabulation, ne faire aucune mise en page : ni colonnes, ni saut de pages, ni paragraphes solidaires, ni formatage des notes infrapaginales. Ne rien souligner, ne pas recourir aux enrichissements typographiques, sauf pour les mots latins ou étrangers rares. Ne pas faire de coupure de mots.

Le texte doit être hiérarchisé à l'aide de titres et de sous-titres numérotés manuellement au format 1.1, 1. 2.1. Éviter les hiérarchies trop fines (pas plus de 5 niveaux). Ne pas utiliser l'outil « liste » de la mise en forme automatique de Word.

– *Les remerciements* figurent à la fin du texte, avant les notes. Après le passage du manuscrit par le comité de lecture, il est recommandé aux auteurs d'insérer dans ces remerciements une phrase reconnaissant le travail de révision effectué par les rapporteurs.

– *Les notes infrapaginales* doivent être rares et succinctes. Elles sont numérotées continûment, là aussi manuellement et non automatiquement sous Word, en chiffres arabes, appelées à leur place dans le texte et regroupées en fin d'article (non mises en forme).

– *Adresses et qualités* complètes des auteurs doivent figurer en toute fin d'article.

□ **Les illustrations**

Chaque illustration (figure ou tableau) constitue un fichier séparé. Les différentes feuilles d'un même classeur Excel sont à proscrire.

Les illustrations seront préparées au format imprimable, c'est-à-dire à la taille définitive souhaitée pour publication. Le miroir de page est de 22 cm de haut maximum pour 8 cm (1 colonne) ou 17 cm (2 colonnes) maximum de large.

Les illustrations réalisées sous Illustrator seront enregistrées au format ai ou eps ; celles sous Photoshop seront enregistrés en format tif. Les photographies seront fournies en haute résolution (soit 600 dpi). Les documents en noir et blanc (dessin au trait), en niveaux de gris ou en couleur seront scannés à 600 dpi (aux dimensions originales).

Les figures doivent comporter systématiquement une échelle graphique et une orientation. Il est recommandé de fournir des figures à des échelles comparables pour des documents archéologiques de même nature. Elles doivent être fournies montées, avec une numérotation soignée des différents éléments et une police de caractère homogénéisée de 8 pt minimum. Les épaisseurs de traits pour les dessins vectoriels ne doivent pas être inférieures à 0,25 pt.

Les illustrations sont numérotées de façon continue dans l'ordre où elles sont appelées dans le texte, et sans distinguer figures et photographies. Les appels dans les titres sont à proscrire. Les tableaux font l'objet d'une numérotation propre.

Les légendes avec le numéro de référence des figures sont regroupées à part, et non sur les illustrations elles-même. Elles sont traduites en anglais. Les figures sont appelées dans le texte sous la forme : fig. 1 ; fig. 5c ; fig. 3, n^{os} 9 et 10 ; tabl. 2, en suivant une numérotation continue dans l'ordre de leur mention dans le texte.

Normes de rédaction

Une mise en page sophistiquée mais non conforme aux normes du *Bulletin* représente un travail de remaniement extrêmement long. Les auteurs doivent se conformer strictement aux normes indiquées ci-dessous, sous peine de se voir retourner leurs articles. Ils pourront également se référer utilement au *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Paris, 3^e éd. 2002.

□ **La typographie**

□ mettre une espace avant les signes : ; ! ? % et », après « et avant et après =, -, +, ±, × (signe de la multiplication et non lettre x)

□ pas d'espace après (ou [, ni avant) ou]

□ usage du tiret :

– à supprimer pour : technocomplexe, tyPOCHRONOLOGIE, chronoculturel, socioculturel, paléoenvironnement ;

– à maintenir pour faciliter la lecture lorsque deux voyelles identiques se suivent : centre-européen, etc.

□ majuscules accentuées (Épipaléolithique).

□ expressions d'origine latine ou étrangère, en italique : *a priori*, *a posteriori*, *idem*, *et al.*, *op. cit.*, *infra*, *supra*... sauf celles passées dans l'usage courant comme tumulus, etc. ou cf.

□ Les parenthèses successives sont interdites : on ne peut pas avoir (fig. 3) (Dupont, 2003), préférer (Dupont, 2003 ; ici : fig. 3). On ne doit pas écrire La Quina (Charente ; Henri-Martin, 1923), mais La Quina, Charente (Henri-Martin, 1923).

□ Notes de fin de texte

Quelques unes sont acceptées, mais elles doivent figurer en fin de texte sans mise en forme, notées ainsi :

(1)

(2)

Dans le texte de l'article, l'appel de note devra être mis en forme en tant que simple exposant entre parenthèses : ⁽¹⁾, ⁽²⁾.

□ Utilisation des majuscules

□ Les points cardinaux

– On mettra *une minuscule* :

– lorsque les noms de points cardinaux sont employés comme adjectif (ex. l'axe nord-sud, l'hémisphère nord), sauf quand ils ont fonction de noms propres géographiques (le pôle Nord ; le cap Nord) ;

– lorsqu'ils sont employés comme substantifs et qu'ils désignent une direction, une situation relative (ex. aller vers le sud, le nord-ouest ; être situé au nord de la Garonne...).

– On mettra *une majuscule* quand les points cardinaux désignent une partie du monde, d'un pays ou une région administrative (le Nord de la France ; les pays de l'Est ; les Alpes du Nord, le Sud tunisien) ou qu'ils ont fonction de nom propre (le département du Nord, la mer du Nord) ;

– On *abrégera* NE, SO, NNE-SSO... (sans point de séparation).

□ Les noms propres de géographie

Il existe quelques règles mais aussi de nombreuses exceptions. Parmi les noms propres rencontrés le plus souvent dans les articles, voici quelques exemples (pour plus de détail on consultera le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*) :

– Pour un nom commun individualisé par un nom propre ou un adjectif, le nom commun générique reste en bas de casse et le terme (adjectif ou nom commun ou nom propre) qui le qualifie prend une majuscule initiale : les îles Anglo-Normandes, les îles Britanniques, la péninsule Ibérique, le causse Noir, le golfe du Lion, l'océan Atlantique, le pays de Galles, la baie des Anges, la mer Noire... On note cependant de nombreuses *exceptions* : le Bassin parisien, aquitain (mais le bassin de Paris, le bassin d'Aquitaine), le Massif central, le Bocage normand, le Massif armoricain, le Pays basque...

– Le nom propre est composé de deux mots (ou plus), ces deux mots prennent la majuscule et sont unis par un trait d'union : le massif (terme générique, sans majuscule) du Mont-Blanc, les îles (terme générique, sans majuscule) du Cap-Vert, la commune d'Arcy-sur-Cure, le site archéologique de la Petite-Valise...

– Quand un nom propre est accompagné d'un adjectif accessoire dont le rôle consiste simplement à distinguer une partie – selon l'altitude, l'orientation, la langue... – dans un ensemble unique (défini par le nom propre), cet adjectif reste en minuscule (Asie centrale, basse Seine). Mais on écrira Asie Mineure, Extrême-Orient, Grande-Bretagne..., quand l'ensemble désigne un pays ou une entité géographique nettement individualisée ;

– L'article qui précède le nom d'une *commune* prend une majuscule (La Rochelle, Le Mans) sauf lorsqu'il y a contraction (la région du Mans) ; l'article précédant tous les autres noms (lieu-dit, montagne, pays...) prend une minuscule (les Alpes, le mont Ventoux...)

– les noms de départements, régions ou pays prennent des majuscules et des traits d'union (ex. les Alpes-de-Haute-Provence, l'Île-de-France, les Pays-Bas..., mais : Pays de la Loire).

– Pour les noms de sites archéologiques, on pourra se référer au *Dictionnaire de la Préhistoire*, A. Leroi-Gouhan (éd.), Paris ; PUF.

□ Les organismes, institutions et musées :

– Quand les organismes sont des noms communs d'espèce, on met une minuscule ; le nom qui les caractérise prend une majuscule : le conseil général, le conseil municipal, le ministère de la Culture, le service régional de l'Archéologie, l'université Paris-1 (pas de « de » lorsque qu'il y a un numéro après la ville).

– Quand ce sont des organismes uniques, on mettra des majuscules : l'Institut de France, la Bibliothèque nationale, les Archives nationales, l'Académie française, l'Académie des sciences.

– Pour les musées, le mot générique est en minuscule et la spécialité prend la majuscule, sauf lorsqu'il s'agit d'un adjectif : musée de la Marine, mais Musée postal ; musée de l'Homme, musée des Antiquités nationales, musée d'Histoire naturelle...). Une exception (car institution unique) que l'on rencontre souvent : Muséum national d'histoire naturelle.

□ Les époques, périodes et subdivisions chronoculturelles

– La Préhistoire, le Paléolithique, le Néolithique ancien, l'âge du Bronze, le Bronze moyen, le premier âge du Fer, le Moyen Âge, le Secondaire (mais l'ère secondaire), le Dernier Maximum Glaciaire, l'Avant-Dernier Glaciaire, le Protoaurignacien, le Préchasséen.

- Quand ils sont employés comme adjectif, paléolithique ou néolithique ou tout autre nom de période prennent une minuscule (un site magdalénien).
- Les siècles sont composés en petites capitales (xvi^e siècle), les millénaires en majuscules (III^e millénaire), toujours en chiffres romains.

□ Exceptions

- débitage Discoïde, Levallois, Quina, etc. ;
- poterie Cerny ;
- toute apposition nom commun + Nom propre : racloir Quina.

□ Citations

La citation est introduite et close par des guillemets « ... ». Quand la citation débute par une phrase complète, elle est souvent annoncée par un deux-points, son premier mot prend une majuscule, même au milieu d'une phrase, et le point final se place à l'intérieur du guillemet fermant. Quand elle est « fondue » dans le texte, on met une minuscule.

Paul a dit : « Je ne veux plus aller à l'école. » En revanche, Paul a dit qu'il ne voulait « plus aller à l'école ».

□ Noms communs étrangers

Les noms communs étrangers (sauf les noms propres qui restent toujours en romain) s'écrivent en italique s'ils ne sont pas dans le dictionnaire et leur traduction est donnée entre guillemets : *cat* (« chat »).

□ Abréviations

Certaines sont en italique, d'autres en romain ; attention à l'usage ou non de majuscules, de points, de tirets, d'espaces et de certaines lettres placées en exposant :

- apr. J.-C., av. J.-C. (avec espace et tiret insécable)
- BP, cal. BP
- ¹⁴C
- *ca* (circa)
- cf.
- c.-à-d. (c'est-à-dire)
- D^r, M., M^{me}, M^{lle}
- éd. (éditeur, éditeurs, édition)
- *et al.* (avec espace insécable)
- etc. (et non etc...)
- fig. (figure)
- n^o, n^{os} : o et os en exposant, et non pas le signe ° (utilisé pour signifier degré)
- par ex. (par exemple)
- t. (tome), suppl. (supplément)
- tabl. (tableau, mais « table » non abrégé en anglais)

Les *sigles* s'écrivent en capitale et sans point : CNRS, INRAP, ISBN, DEA, BSPF, ERAUL...

Les *nombres* : *deuxième* et *second* s'abrègent 2^e (et non 2e, 2eme ou 2^{ème}) ; *premier* : 1^{er} ; *première* : 1^{re}. On n'écrit pas la « 2^e US est noire » mais « la deuxième US est noire ».

□ Prénoms

Les prénoms s'écrivent au court : Jean-Claude Gardin s'écrira J.-C. Gardin ; Lewis Roberts Binford s'écrira L. R. Binford (espace sans tiret pour les prénoms composés non français).

□ Botanique et zoologie

Les noms vernaculaires de taxons (embranchements, classes, ordres, familles, tribus...) porteront une capitale initiale, par ex. : les Monocotylédones, les Caprinés... Les noms vernaculaires d'espèces ou de formes domestiques n'en portent pas, par ex. : l'amidonnier, l'homme moderne, le loup, les bovins... Les noms vernaculaires d'espèce seront suivis, à leur première mention dans l'article, du nom d'espèce formulé selon les règles de la nomenclature linnéenne binominale, en italique avec une majuscule au nom de genre, pas au nom d'espèce, par ex. : *Triticum dicoccum*, *Canis lupus*, *Bos taurus*... Cette mention peut être suivie du nom de l'auteur responsable de la description princeps, en respectant toutefois, ici aussi, les règles de la nomenclature, par ex. : *Monachus monachus* (Hermann) 1779 ; *Lepus capensis* Linné 1758. Les marques d'attribution douteuse à un taxon sont portées en romain, par ex. : *Prunus* sp., *Canis* cf. *familiaris*, *Bos* sp.

□ Publication des dates radiocarbones

Le BSPF souhaite encourager l'application des recommandations proposées par A. Millard (Millard, 2014 : <http://dx.doi.org/10.2458/56.17455>). Pour toute publication princeps – c'est-à-dire la publication d'une date jusque-là inédite – nous vous demandons donc d'indiquer :

- Code laboratoire.
- Date BP et écart-type donnés par le laboratoire.
- Type d'échantillon daté (le plus précisément possible).
- Si possible : méthode de prétraitement appliquée (ultrafiltration, etc.), mesures de contrôle qualité ($\delta^{13}\text{C}$, %C, C/N), valeur du ratio $^{12}\text{C}/^{13}\text{C}$.
- Méthode de calibration : logiciel et courbe utilisés avec leurs références bibliographiques, éventuelles corrections (effet réservoir, etc.), résultat de la calibration, unité utilisée (cal. AD/BC, cal. BP ou cal. b2k).
- L'expression « calibration à 1 ou 2 sigma » ne doit pas s'appliquer, on lui préférera l'indication de la probabilité associée (par exemple 68,2 % pour 1 sigma).

En cas de traitement statistique d'une série de résultats, mentionner le logiciel utilisé et si possible le modèle mathématique et les références bibliographiques auxquelles se référer.

Ces informations pourront être présentées sous forme de tableau.

Références bibliographiques

□ Présentation de la bibliographie

Avant tout nous tenons à rappeler aux auteurs la nécessité de *contrôler avant l'envoi de leur manuscrit la totale adéquation entre les appels et la bibliographie*. Tout article qui ne respecterait pas les règles bibliographiques du BSPF sera automatiquement retourné à ses auteurs avant d'être soumis au comité de lecture.

Toute référence citée en bibliographie doit être appelée dans le texte, les légendes des figures ou des tableaux, et inversement tout appel doit correspondre à une référence.

□ Appels bibliographiques

Les appels dans le texte doivent se présenter comme suit : entre parenthèses, une virgule après le nom (Durand, 1965), (Durand, 1984, p. 24-26). S'il y a plusieurs dates pour un même auteur : (Durand, 1965 et 1966) ; (Durand, 1965, 1968 et 1970). S'il y a des dates identiques, on précisera a, b ... après la date, sans espace : (Dupont, 1978a). Si plusieurs auteurs homonymes sont cités, ajouter l'initiale du prénom suivie d'un point.

Quand il y a plusieurs auteurs, les appels sont séparés par un point-virgule et organisés dans l'ordre chronologique de publication : (Dupont, 1952 ; Durand, 1965).

Quand il y a deux auteurs d'un même ouvrage : (Dupont et Durand, 1963) ; ou plus de deux : (Dupont *et al.*, 1964). S'il y a risque de confusion, on précisera le nom du deuxième auteur (Dupont, Durand *et al.*, 1975). Attention à respecter les italiques et la ponctuation. La bibliographie est classée par ordre alphabétique *des appels* (tous les « Untel *et al.* » à la suite, indépendamment des auteurs associés, selon l'ordre chronologique des parutions).

□ Références bibliographiques

Chaque revue possède ses propres normes, voici donc celles de la SPF. Notez l'usage de virgules et non de points tout au long de la citation, ainsi que l'usage ou non des majuscules.

Dans la bibliographie, citer tous les noms des auteurs et non simplement *et al.*

Pour les titres de revues, le premier substantif et l'adjectif qui le précède prennent une capitale (l'article qui le précède s'il fait partie du titre) : *Bulletin de la Société préhistorique française*, *L'Anthropologie* (A majuscule est la bonne règle, on ne tient en principe pas compte des adjectifs dans ce cas), *Documents d'archéologie méridionale*, *Revue archéologique de l'Est*, *Gallia Préhistoire*...

Pour les utilisateurs d'EndNote™ et de Zotero : Téléchargez la feuille de style de la SPF [ici](#)

□ Pour un article

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, *Titre de la revue*, 10, 2, numérotation des pages.

BREUIL H. (1937) – Terrasses et quartzites taillés de la haute vallée de la Garonne, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 34, 2, p. 1-27.

□ Pour un livre

DUPONT J., DURANT G. (1978) – *Titre du livre*, lieu d'édition, éd. XX (éventuellement titre de la collection, n° dans la collection), nombre de pages.

GARDIN J.-C. (1979) – *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette (L'esprit critique, 5), 339 p.

□ Pour des actes de colloque

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (Lieu, dates du colloque), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

BOURGUIGNON L., DJEMA H., BERTRAN P., LAHAYE C., GUIBERT P. (2008) – Le gisement Saalien de Petit-Bost (Neuvic, Dordogne) à l'origine du Moustérien d'Aquitaine ?, in J. Jaubert, J.-G. Bordes et I. Ortega (dir.), *Les sociétés du Paléolithique dans un grand Sud-Ouest de la France : nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, actes de la séance SPF (Talence, 24-25 novembre 2006), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 47), p. 41-55.

MOURRE V. (2004) – Le débitage sur enclume au Paléolithique moyen dans le Sud-Ouest de la France, in P. Van Peer, D. Bonjean et P. Semal (dir.), *Le Paléolithique*, actes du 14^e Congrès de l'UISPP (Liège, 2001), Oxford, Archaeopress (BAR, International Series 1239), p. 29-38.

S'il n'y a pas de titre de colloque

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Actes du 20^e Colloque X* (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

S'il n'y a pas d'éditeur scientifique

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (éventuellement titre de la collection), p. 12-15.

Si le colloque est un numéro de revue :

– si n° spécial ou supplément alors ville, éd., et revue en collection

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, Actes du 20^e Colloque X (Lieu, date), lieu d'édition, éd. (*Nom de la revue*, num. spéc. n°), p. 12-15.

– si simple numéro d'une revue = nom de la revue en italique, n°

DUPONT J., DURANT G. (1978) – Titre de l'article, in J. Martin, L. Thomas et C. Garnier (dir.), *Titre du colloque*, actes du 20^e Colloque X (lieu, date) = *Nom de la revue*, 101, 2, p. 12-15.

Si il y co-édition

NOIRET P., ENGESSER K., OTTE M. (1998) – Proposition de révision des stades technotypologiques du Gravettien oriental, in J. Évin et al. (dir.), *Actes du 3^e Congrès international ¹⁴C et archéologie* (Lyon, 1998), Paris, Société préhistorique française (Mémoire, 26) et Rennes, GMPCA (*Revue d'archéométrie*, supplément 1999), p. 151-155.

□ Thèses ou mémoires d'université

DUPONT J. (1985) – *Titre du mémoire ou de la thèse*, thèse de doctorat (ou mémoire de DEA ou de maîtrise ou de master 1 ou 2), université, ville, nombre de pages.

COLONGE D. (1997) – *Le Paléolithique inférieur de la moyenne vallée de l'Arros (Hautes-Pyrénées)*, mémoire de maîtrise, université Toulouse 2 – Le Mirail, Toulouse, 140 p.

□ Rapports d'opération de fouille, DFS, etc.

DURANT J. (2008) – *Titre du rapport*, rapport final d'opération ou de fouille, opérateur, service régional de l'Archéologie, ville, 182 p.

COLONGE D., DELFOUR G., FONDEVILLE C., JARRY M. (2002) – *Raspide 2 (Blagnac, Haute-Garonne)*, rapport final d'opération, INRAP Grand Sud-Ouest, service régional de l'Archéologie, Toulouse 83 p.

MANEN C. (2008) – *Le Taiï (Remoulins, Gard)*, rapport de fouille, service régional de l'Archéologie, Montpellier 104 p.

Les titres en anglais se composent avec une majuscule initiale à chaque mot (sauf les articles et prépositions).

Correction des épreuves

Les articles retenus sont publiés, sauf exceptions, dans un délai de 6 à 12 mois à dater de la réception du manuscrit. À réception de l'avis du comité de lecture, l'auteur s'engage à remettre son manuscrit corrigé en fonction des recommandations qui lui ont été faites dans un délai de **six mois** ; passé ce délai le manuscrit sera de nouveau soumis au comité de lecture. Les épreuves doivent être très soigneusement et lisiblement corrigées selon les normes usuelles dans un délai de 10 jours. Seules sont admises à ce stade les corrections typographiques.

Les auteurs reçoivent gratuitement une version PDF de l'article.